



Diffusion photo enfant

Par **Maude Tom**, le **02/05/2019** à **16:01**

Bonjour,

je suis mariée . Et j'ai une belle fille de 11 ans . Je viens d'accoucher il y a 3 mois et je souhaite préserver notre vie privée . Et être avec mon mari seul a décider qui reçois des photos de notre enfant . Il y a deux jours nous avons découvert dans le téléphone de ma belle fille mon mari jette un coup d'oeil Très régulièrement la mère de ma belle fille demande d'envoyer des photos de mon fils à des personnes que je ne connais pas . Mon mari les connaît me ne les fréquentes pas . Quels sont nos droits pour protéger notre vie privée

Merci

Par **Visiteur**, le **02/05/2019** à **16:20**

Bonjour

Vous n'envoyez rien sur demande, à fortiori à des inconnus.